



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 98855

### Texte de la question

M. Laurent Degallaix attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur la prise en charge en milieu scolaire des élèves autistes atteints de TED (troubles envahissants du développement). À l'école primaire et maternelle, ces enfants sont, pendant les cours, assistés par les AVS (auxiliaires de vie scolaire) mais se retrouvent seuls pendant le temps périscolaire que représentent le déjeuner à la cantine ou les récréations, encadrés par un personnel périscolaire qui malgré son dévouement et son professionnalisme n'est pas formé à la gestion des enfants présentant ce type de troubles. Il existe un dispositif permettant d'aider les personnes en situation de handicap, la prestation de compensation handicap (PCH), qui pourrait avec l'accord des départements être accordée à ces enfants et peut-être permettre à leurs parents d'engager des intervenants extérieurs pour assurer la prise en charge des enfants lors des temps périscolaires. Ces élèves méritent que soit trouvée pour eux une solution efficace et globale. Il lui demande donc son avis sur cette proposition et, le cas échéant, les pistes de solution envisagées par son ministère pour venir en aide à ces enfants.

### Données clés

**Auteur :** [M. Laurent Degallaix](#)

**Circonscription :** Nord (21<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 98855

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [13 septembre 2016](#), page 8075

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)